

SUR LA CAPTURE DANS LE BASSIN D'ARCACHON
D'UN SQUALE NOUVEAU POUR LA FAUNE DE FRANCE :
EUPROTOMICRUS SARMENTI NORONHA

PAR Gérard BELLOC,
Correspondant du Muséum.

Le professeur SIGALAS, directeur de la Station biologique d'Arcachon, nous a confié pour le déterminer, un petit Squalé capturé en avril 1935, à la drague à Crevettes dans un herbier du bassin d'Arcachon, situé en face du parc des Abatilles.

L'échantillon en parfait état, était vivant au moment de sa capture. Cette remarque a son importance, car les caractères abyssaux qu'il présente auraient pu faire supposer qu'il avait été capturé en profondeur par un chalutier arcachonais et rejeté par-dessus bord avec les Poissons de rebut oubliés sur le pont.

Ce Squalé est nouveau pour la faune de France : c'est à notre connaissance le deuxième échantillon connu. Le type unique a été pêché à la ligne dans les eaux de Madère et décrit sous le nom de *Squaliolus Sarmenti*, en 1926 par le savant naturaliste madérien Adolfo Cesar de NORONHA¹.

Il appartient à la famille des *Dalatiidæ*, caractérisée par le corps subfusiforme ; la cavité générale plus grande que la moitié de la longueur totale ; le museau subconique ; les yeux sans membrane nictitantes ; la bouche transverse avec des plis labiaux ; les dents dissemblables aux mâchoires : les supérieures préhensibles, les inférieures tranchantes ; les fentes branchiales modérées et étroites ; les événements petits ; les écailles uniformes ; deux dorsales ; épines absentes ou rudimentaires, pas d'anale ; queue courte sans carènes latérales ou fossettes caudales.

Notre échantillon se distingue à première vue des deux autres genres de cette famille, *Dalatias* (= *Scymnorhinus*) et *Isistius*, par la seconde dorsale beaucoup plus longue que la première ; un examen plus attentif révèle la présence d'un aiguillon en avant de la première dorsale et l'absence d'aiguillon devant la seconde dorsale.

1. NORONHA. — (A new species of deep water shark : *Squaliolus Sarmenti* from Madeira, *Ann. Carneg. Mus.*, XVI, pp. 381-383, fig. 4).

EUPROTOMICRUS GILL, 1864.

1864. *Euprotomicrus*. GILL. — *Proc. Ac. Nat. Sci. Philad.*, p. 264
(*E. Labordei*).
1912. *Squaliolus*. SMITH et RADCLIFFE. — *Proc. U. S. Nat. Mus.*,
XLI, p. 683 (*S. laticaudus*).
1936. *Euprotomicrus*. FOWLER. — *Bull. Am. Mus. Nat. Hist.*, LXX,
t. I, p. 84 (*E. Sarmenti*).

Corps allongé fusiforme ; tête trapue, museau sub-conique ; yeux sans membranes nictitantes ; bouche transversale ; sillon droit et profond à chaque angle ; dents supérieures petites, subulées ; dents inférieures plus grandes, comprimées, avec des bords quelque peu obliques, aiguës, tranchantes ; narines près de l'extrémité du museau ; ouvertures branchiales étroites en avant des pectorales : événements assez grands derrière l'œil ; écailles petites aplaties, uniformes ; première dorsale petite en arrière des pectorales, avec ou sans épine ; deuxième dorsale beaucoup plus longue, sans épine ; pas d'anale ; caudale courte et haute (FOWLER, 1936).

L'échantillon du Bassin d'Arcachon correspond exactement au type décrit par NORONHA, il n'en diffère que par la taille : 224 millimètres au lieu de 246 millimètres.

Corps subfusiforme, plus trapu en avant, de section triédrique à angles arrondis ; *pedoncule* caudal court, grêle, aplati dessus, dessous et latéralement ; tête trapue, allongée, 4 fois environ dans la longueur, sa largeur égale aux $\frac{3}{4}$ de sa longueur ; *museau* subconique à extrémité triangulaire ; *œil* à pupille circulaire et sans membrane nictitante ; *bouche* transverse petite, avec un profond sillon labial à chaque angle, moins long que la bouche n'est large ($\frac{3}{4}$ environ) ; *dents* supérieures pointues, longues et coniques, disposées sur plusieurs rangées et inclinées vers l'intérieur de la bouche ; dents inférieures triangulaires, assez étroites et aplaties, une dent médiane petite, les dents latérales au nombre de 7 de chaque côté ($7 + 1 + 8$: NORONHA), avec des bords tranchants, quelque peu obliques ; *narines* près de l'extrémité du museau avec une petite valvule dans le $\frac{1}{4}$ supérieur, donnant à cet organe la forme du chiffre 7 ; *ouvertures branchiales* très étroites, situées en avant des pectorales et en arrière du pli labial ; *évent* assez grand, en arrière de l'œil à une distance égale à la longueur de la paupière supérieure qui est presque rectiligne entre ses deux commissures : corps couvert d'*écailles* semblables : petits tubercules sessiles, étoiles à 4 branches avec 4 crêtes, plus petits dans la partie dorsale que sur le ventre ; deux *dorsales*, la première située plus près des pectorales que des ventrales, à base courte, avec antérieurement une petite épine nettement visible (dans

l'échantillon de M. NORONHA, cette épine est cachée sous la peau) ; la deuxième dorsale à base beaucoup plus longue (2 fois 1/6) que la première et très reculée, son origine est au-dessus de l'anus de telle sorte qu'elle est placée au-dessus d'une partie des ventrales ; *caudale* courte, avec deux lobes triangulaires, pas d'*anale* ; *pectorales* courtes et larges atteignant un peu en arrière de l'origine de la première dorsale ; *ventrales* insérées en avant de l'origine de la seconde dorsale et en partie recouvertes par elle.

Coloration générale du corps brun foncé ; ventrales et nageoires impaires sauf la caudale avec leur bord libre blanchâtre, base de la pectorale très foncée, presque noire ainsi que leur bord externe. Iris noir, pupille jaune verdâtre.

Taille : 224 millimètres.

Sexe femelle.

Nous compléterons cette note lorsque nous aurons reçu les renseignements complémentaires sur les conditions de capture de l'échantillon de Madère. Il a probablement été pêché sur une ligne à *Aphanopus carbo* ou Espada preta que les Madériens descendent jusqu'à 1.100 mètres de profondeur. Quoi qu'il en soit, il nous a paru intéressant de signaler dès maintenant ce Squale nouveau pour la faune de France et d'indiquer les conditions inattendues de la capture, à l'état vivant, de ce Poisson réputé abyssal.

(Laboratoire de l'Office Scientifique et Technique des Pêches Maritimes de La Rochelle.)
